

Le calendrier vaccinal obligatoire concerne les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2018 (11 vaccins).
Pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, seul le DTCP est obligatoire.

(Noter toutes les dates des injections, y compris les rappels)

Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (DTCP) :

(doit être fait à 2 mois, 4 mois, 11 mois, 1^{er} rappel à 6 ans, 2^{ème} rappel entre 11 et 13 ans)

-/..../.... -/..../.... -/..../.... -/..../.... -/..../....

Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR) : (doit être fait à 12 mois, entre 16 et 18 mois)

-/..../.... -/..../....

Haemophilus Influenzae de type B ou HIB : (doit être fait à 2 mois, 4 mois, 11 mois)

-/..../.... -/..../.... -/..../....

Pneumocoque : (doit être fait à 2 mois, 4 mois, 11 mois)

-/..../.... -/..../.... -/..../....

Méningocoque C : (doit être fait à 5 mois, 12 mois)

-/..../.... -/..../....

Hépatite B : (doit être fait à 2 mois, 4 mois, 11 mois)

-/..../.... -/..../.... -/..../....

BCG (facultatif) :

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

Si votre enfant est porteur d'un PAI, veuillez noter ci-dessous la nature du PAI :

.....

Habitudes alimentaires (cochez la case correspondante) :

sans habitude alimentaire

repas sans porc

repas sans viande

Précisez tout autre renseignement que vous jugez utile pour l'inscription scolaire de votre enfant :

.....

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements portés sur les fiches de demande d'inscription scolaire et de liaison sanitaire et m'engage à prévenir le pôle des affaires scolaires et périscolaires de toute modification (changement d'adresse, problème de santé, situation familiale...).

Fait à Villemomble, le

Signature des responsables légaux :